

pas de strophantine cristallisée et que la strophantine amorphe, qu'il contient en proportion bien inférieure à celle du Kombé, est deux fois et demie moins toxique que la cristallisée : 1 mg d'amorphe équivaut à 4/10 de milligramme de cristallisée. Ce rapport est indispensable à connaître pour l'interprétation des formules allemandes, basées sur la strophantine amorphe, avec la dénomination de *strophantine* tout court.

On a employé soit la strophantine amorphe, soit la strophantine-onabaïne du *S. glaber* ou *gratus*, sous le nom de *strophantine cristallisée*, et toutes deux aux mêmes doses, ce qui pourrait expliquer une partie des accidents sans les expliquer tous.

Cette strophantine est chez le lapin 20 à 30 fois plus toxique par la voie musculaire que par l'estomac, et de 43 à 86 fois plus par la voie intraveineuse. S'il en est de même chez l'homme, il en résulte que 1 mg par la voie intraveineuse équivaut à plus de 400 granules administrés d'un coup par la voie buccale.

Les pigeons résistent mieux et plus longtemps, 3 heures au minimum, particulièrement par la voie buccale. La toxicité est pour eux de 32 à 42 fois plus forte par la voie intramusculaire que par l'estomac.

Au cours de ces expériences, la tolérance, par la voie stomacale et par la voie intramusculaire, s'est toujours montrée parfaite, même aux doses ultra-thérapeutiques. Ces doses élevées ont pu être répétées tous les deux jours et tous les jours, pendant 40 jours, sans effets d'accumulation, et tant qu'on n'atteignait pas la dose correspondant à 2 mg chez l'homme, en injection intramusculaire, les animaux engraisaient.

La méthode intraveineuse a provoqué la mort subite à dose infime chez le lapin, comme chez l'homme ; elle ne doit être, contrairement à l'opinion de quelques médecins allemands, qu'un moyen thérapeutique de rare exception. Elle peut être avantageusement remplacée par l'injection intramusculaire et surtout par la voie stomacale sous forme de granules d'extrait titré de *Strophantus* qu'on peut, en cas urgent, en cas de diurèse rebelle, prescrire, comme le faisait Potain, à la dose massive de 12 à 18 (douze à dix-huit) en un jour.

Depuis que ces expériences sont terminées, diverses publications ont eu lieu sur le même sujet. A la Société médicale des hôpitaux de Paris, 4 juin 1909, MM. Barié et Hirtz, traitant cette question des injections de strophantine, aboutissent à la même conclusion que nous : " Dans tous les cas, il est préférable d'avoir recours à l'extrait de *Strophantus* principalement sous forme de granules de Catillon dosées à 1 mg, dont la composition est fixe et qui répondent d'une façon parfaite à toutes les indications.. "